



Direction Générale des Services
Développement
Aménagement du Territoire, Tourisme, Europe
et Environnement

Affaire suivie par Stéphanie CAVENNE
☎ : 05.63.45.66.32
Réf. : Ddéveloppement200901833

MONSIEUR JEAN-LUC CANTALOUBE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU REALMONTAIS
BOULEVARD CARNÔT
81120 REALMONT

Albi, le **16 JUIN 2009**

Monsieur le Président,

La Communauté de communes du Réalmontais s'apprête à déposer sa candidature pour la labellisation au plan national de sa démarche agenda 21.

Le Département du Tarn, lui-même engagé dans une démarche de développement durable et bénéficiant du label national pour son Agenda 21, a apporté son appui à la démarche de développement durable portée par la Communauté de communes du Réalmontais depuis sa création :

- en soutenant financièrement le diagnostic territorial participatif conduit dès 2003 mais également plusieurs études accompagnant le volet 2 de la démarche Agenda 21, études et positionnement économique et touristique, études en vue de la création d'une zone de développement éolien ;
- en apportant également un soutien financier important dans les projets structurants figurant à ce plan d'actions, s'agissant notamment du projet de « maison du Réalmontais » pour lequel une aide à la décision a été accordée afin de permettre la réalisation d'un équipement exemplaire sur le plan du développement durable et pour lequel également un important soutien financier à l'investissement sera apporté.

Je tiens de plus à souligner l'articulation entre la démarche départementale de développement durable et celle portée par la Communauté de communes. Les finalités de développement durable du Réalmontais s'inscrivent en cohérence avec celles du Conseil Général.

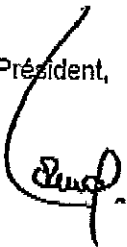
Par ailleurs, au-delà des relations financières, le Conseil Général à travers ses services instructeurs, la Direction du Développement notamment, est associé depuis la création de la Communauté de communes au pilotage et à l'évaluation de la démarche globale et transversale de ce territoire.

Actuellement, un partenariat plus étroit se met en place afin d'aboutir à l'installation de l'antenne Réalmontaise de la Maison du Conseil Général. A ce titre, les services de la Direction de la Solidarité ont été étroitement associés à ce projet en participant notamment au diagnostic environnemental.

Aussi, pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil Général du Tarn soutient la candidature du Réalmontais en vue de la labellisation par l'Etat de son agenda 21. Cette labellisation viendra concrétiser la stratégie d'amélioration continue mise en œuvre et poursuivie par cette jeune intercommunalité depuis sa création, confortant de fait la démarche de développement engagée à l'échelle du département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Carcenac', written over a large, stylized flourish that starts with a large 'C' and loops back.

Thierry CARCENAC



Construisons dès aujourd'hui
le territoire de demain

Saint-Juéry, le 15 juin 2009

■ *Objet : Reconnaissance de la démarche Agenda 21 du Réalmontais*

La Communauté de Communes du Réalmontais s'est engagée depuis le 31 mars 2005 dans la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Albigeois, au côté des 3 autres intercommunalités : les Communautés de Communes du Villefrancois et des Monts d'Alban ainsi que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, soit 44 communes au total.

Les études du SCoT du Grand Albigeois sont en cours et les réflexions actuellement menées nourrissent le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Les enjeux de développement pour le territoire ont d'ores et déjà été identifiés, prenant en compte toutes les problématiques de l'aménagement et répondant aux complémentarités souhaitées entre les territoires.

- Les réflexions menées pour l'élaboration du PADD du SCoT étant suffisamment avancées, je ne peux que souligner la complémentarité des démarches de développement durable de la Communauté de Communes du Réalmontais et du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois.

Sur le plan général du développement du territoire du SCoT du Grand albigeois, une des préoccupations première est de veiller au développement équilibré, organisé par bassin de vie afin de conserver la vitalité des territoires périurbains et ruraux. La politique menée par le Réalmontais à travers son Projet d'Aménagement et Développement ainsi que par le programme d'actions de son Agenda 21, s'inscrivent pleinement dans les orientations données par le SCoT :

- L'objectif du SCoT de conforter l'offre en équipement de proximité par bassins de vie (via un réseau d'équipements) est tout a fait intégré par la Communauté de Communes du Réalmontais qui affiche dans l'axe 2 de son agenda 21 la volonté de développer « l'offre adaptée de services aux personnes » (axe 2 - mesure 1) et « l'offre d'équipement structurant ». Cette politique s'inscrivant dans un cadre plus large de réduction des besoins de déplacements entre les territoires, objectif fort du SCoT du Grand albigeois.

- La notion de bassin de vie ressort également dans le volet économique du SCoT qui encouragent les communautés et leur bassin de vie à structurer leur développement économique, dans une logique de développement appuyée sur le « terreau local ». Je souhaite mettre en avant la prise en considération de cette problématique par la Communauté de Communes du Réalmontais qui met en œuvre une politique en faveur « des activités économiques à potentiel de son territoire » (axe 1- mesure 2 de son Agenda 21).

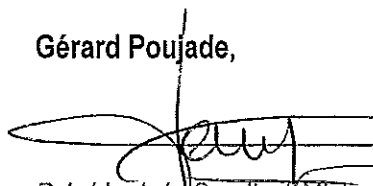
Syndicat Mixte
du Schéma de
Cohérence
Territoriale du
G r a n d
A l b i g e o i s

Parc F. Mitterrand
81 160 Saint Juéry

- Par ailleurs, je souligne que cette complémentarité de démarche a été facilitée par la mise en œuvre efficace d'un travail partenarial entre les dossiers du Réalmontais et celui du SCoT. Il me semble important de faire ressortir la contribution de la Communauté de Communes du Réalmontais pour l'avancement des réflexions du SCoT, qui s'est traduit par un véritable travail de collaborations : participation à de nombreuses réunions du bureau et conseil syndicaux, échanges d'informations et d'expérience entre les territoires.

Dans le prolongement de la démarche engagée par ce territoire dès 2003, la Communauté de Communes du Réalmontais présente aujourd'hui sa candidature auprès de l'Etat pour une reconnaissance de son agenda 21. Les orientations de développement durable prises à cette occasion sont pleinement compatibles avec celles du SCOT du Grand Albigeois, qu'elles viennent relayer, aussi le syndicat mixte soutient pleinement sa démarche de labellisation.

Gérard Poujade,



Président du Syndicat Mixte d'élaboration du SCOT
du Grand Albigeois



St Juéry, le 09 juin 2009

Monsieur Didier SOMEN
Président

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE
Président
Communauté de communes du
Réalmontais
2, bis Boulevard Carnot
81120 REALMONT

N/Réf. :86/2009/JF

Object : Labellisation de l'Agenda 21 du Réalmontais

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Réalmontais est engagée aujourd'hui depuis près de 6 ans dans le développement durable et constitue à ce titre une des collectivités pionnières du Pays sur ces enjeux. La labellisation de votre agenda 21 constitue une suite logique au mouvement en place sur votre territoire, avec, il ya 6 ans, l'adhésion de l'ensemble des communes au Projet de Développement Durable du Réalmontais : le PDDR.

L'implication de la communauté de communes depuis sa création témoigne de votre engagement à intégrer le développement durable dans chacune de vos actions et cet agenda 21 vient renforcer votre engagement en faveur de la préservation de l'environnement, de la cohésion sociale, de la solidarité entre les générations et d'un développement responsable de votre territoire.

Au sein du Pays, la Communauté de Communes du Réalmontais a réaffirmé son implication dans la lutte contre le réchauffement climatique avec la mise en place de notre Plan Climat Energie Territoriale. Ce PCET constituera pour le Pays et le Réalmontais un outil essentiel dans ce combat dont les objectifs à court et moyens terme devront être définis dès cette année 2009.

Pour toutes ces raisons, le Pays de l'Albigeois et des Bastides soutient votre candidature pour la labellisation de votre Agenda 21 et témoigne de votre engagement passé et à venir en faveur du développement durable de nos territoires.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Didier SOMEN
Président





COURRIER ARRIVÉ
le : 16 JUIN 2009

**Chambre de Commerce et d'Industrie
d'Albi - Carmaux - Gaillac**

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE
Président de la Communauté de
Communes du Réalmontais
22 boulevard Carnot
81120 REALMONT

Le Président

Albi, le 11 juin 2009

Monsieur le Président,

La Communauté de communes du réalmontais s'apprête à déposer sa candidature pour la labellisation au plan national de sa démarche agenda 21.

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Albi a soutenu et reconnu très tôt la démarche de développement durable portée par la Communauté de Communes du Réalmontais en participant au diagnostic territorial de 2003, et en l'accompagnant dans l'élaboration du programme opérationnel 2003 - 2009. Elle a été conviée par la Communauté de Communes à la restitution des différentes phases qui ont abouti à l'élaboration de l'agenda 21 du Réalmontais.

Ce document comprend de nombreuses actions pour lesquelles la CCI a été associée en amont de leur préparation et dont la mise en œuvre reposent sur ce même partenariat entre la CCI et la Communauté de Communes, notamment :

- OMPCA
- Centre de ressources intercommunal
- Zones d'activités intercommunales

Les finalités de développement durable du Réalmontais sont clairement exprimées et s'inscrivent en cohérence avec celles de la CCI.

La CCI soutient la candidature du Réalmontais en vue de la labellisation par l'Etat de son agenda 21. Cette labellisation viendra concrétiser la stratégie d'amélioration continue mise en œuvre par cette intercommunalité depuis sa création et constitue un gage d'efficacité pour les actions futures à conduire conjointement avec la CCI dans le cadre d'un partenariat territorialisé permanent à formaliser.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.



Siège Social

Maison de l'Economie
1 Avenue Général Hoche
81012 ALBI cedex 9
Tél. : +33-(0)5 63 49 48 47
Fax : +33-(0)5 63 49 48 40
Mail : cci@albi.cci.fr
Site Internet : www.albi.cci.fr

Le Président,
Michel BOSSI



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Tarn

ALBI, le 15 juin 2009

Le Président

**Monsieur le Président
De la Communauté de
Communes du Réalmontais**
2 bis, boulevard Carnot
81 120 REALMONT

N/Réf : C120-1/SE/TD/JLH/LV

Objet : Agenda 21

Dossier suivi par Thierry DECOMPS

☎ 05.63.48.43.69

Monsieur le Président,

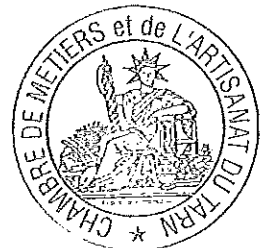
Vous nous avez sollicités concernant l'appel à reconnaissance agenda 21, que présente la Communauté de Communes du Réalmontais. Notre compagnie s'investit pleinement dans le développement de territoire, la reprise d'entreprise, l'appui aux micro filières et la promotion des métiers.

Nous avons travaillé à son élaboration et nous souhaitons poursuivre pour sa mise en œuvre en particulier sur l'O.M.P.C.A et la transmission de savoir-faire dans les T.P.E. Nous sommes conscients des enjeux économiques présents sur le territoire. L'artisanat y occupe une place centrale que ce soit avec les entreprises de production, du bâtiment ou du secteur alimentaire.

Nous portons une grande attention à l'aboutissement de ce projet, et nos services restent à votre disposition pour toutes informations utiles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Louis HORMIERE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

48, avenue de Lattre-de-Tassigny - 81020 ALBI CEDEX 09 - Tél. : 05 63 48 43 53 - Fax. : 05 63 38 40 25

ANTENNE DE CASTRES - 34, allées corbières 81100 CASTRES - Tél. : 05 63 48 43 74 - Fax. : 05 63 72 37 95

E-mail : direction@cm-tarn.fr // www.cm-tarn.fr n° siret : 186 100 051 000 13 - n°Agrément Formation : 7381 P 001181 - APE : 911 A



Monsieur Thierry CAMPEGGI
Communauté de communes du
Réalmontais
2 bis boulevard Carnot
81120 REALMONT

Réf : 0111/09

Albi, le 15 juin 2009

Monsieur,

La Communauté de communes du Réalmontais vient d'adopter le 2 juin 2009 le programme opérationnel 2009-2011 de son agenda 21.

À l'occasion de diverses rencontres avec les services de la CCR, le CAUE a pu participer à l'élaboration de ce document.

L'ensemble des mesures prévues dans ce programme opérationnel a permis d'identifier de nombreuses actions correspondant aux missions du CAUE et de mesurer les engagements nouveaux de la CCR en faveur du développement durable sur cette période.

À partir d'un constat partagé avec les élus de la nécessité de conforter la prise en compte de la dimension environnementale dans le projet de ce territoire, la CCR a décidé en 2009 d'adhérer au CAUE afin de bénéficier d'un accompagnement pérenne de sa démarche de développement durable.

Les enjeux du programme d'action 2009-2011 justifient la mise en place d'un partenariat spécifique et transversal qui n'a pu être formalisé tant que ce document opérationnel n'avait pas fait l'objet d'une validation politique, cependant ses grandes lignes sont les suivantes:

⇒ **Accompagnement partenarial de la démarche agenda 21 du territoire**

Concrétisation du partenariat global par la passation d'une convention et appui technique (participation au pilotage territorial)

⇒ **projet de construction d'un Centre de ressources et d'une médiathèque :**

Assistance architecturale : avis sur les esquisses des projets du centre de ressources et de la médiathèque sur la base des éléments de programme fournis aux équipes de maîtrise d'œuvre.

contribution du CAUE : mission de conseil architectural

⇒ **zone de développement éolien :**

Assistance paysagère : avis sur le dossier réalisé par le bureau d'étude Ginger pour la demande de Zone de Développement Eolien (insertion paysagère notamment) ; participation à la réunion de rendu du dossier en groupe de travail.

contribution du CAUE : mission de conseil paysager

⇒ **création d'une zone d'activités :**

Pour les zones d'activités envisagées sur le territoire de la communauté de commune, le CAUE rédigera des orientations d'aménagement mettant l'accent sur l'intégration urbaine au regard du bourg existant, l'intégration paysagère globale, le fonctionnement et les ambiances urbaines internes de la zone, les préconisations par rapport à l'implantation, aux volumes des futures constructions.

Ces orientations peuvent donner lieu à un pré programme.

contribution du CAUE : mission d'étude avec production d'un dossier

⇒ **diagnostic énergétique des bâtiments sociaux :**

À partir d'un relevé descriptif de chaque bâtiment du recensement des usages et des besoins et du diagnostic énergétique, le CAUE peut assister la CCR afin de réaliser un pré programme sur l'opportunité de transformation et réhabilitation de certains bâtiments en croisant ces données.

⇒ **OMPCA :** Le CAUE travaillera sur :

- . les zones d'activités commerciales de Réalmont,
- . les opérations façades,
- . les liaisons douces

contribution du CAUE : mission d'étude et d'accompagnement sur 3 thématiques :

date estimée de démarrage du travail : septembre-octobre

⇒ **Études urbaines communales :**

La communauté de communes du Réalmontais souhaite piloter une démarche articulant une étude OMPCA et des études urbaines sur certaines communes de son territoire.

Ces études urbaines ont pour objectif d'apporter les éléments de réflexion en vue d'une amélioration du cadre de vie, de la qualité des espaces publics, notamment pour pérenniser, voire accroître l'activité commerciale.

Trame générale :

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DU TARN

188 RUE DE JARLARD – 81000 ALBI

TEL : 05-63-60-16-70 FAX : 05-63-60-16-71 EMAIL : caue-81@caue-mp.fr Site Internet : www.caue-mp.fr

Le CAUE est certifié ISO 9001 : 2000 pour les prestations de conseil à la maîtrise d'ouvrage publique et

● Diagnostic urbain portant sur :

- Le fonctionnement urbain : trame urbaine - déplacement - stationnement - usage et qualité des espaces publics - déplacement doux ...
- La mise en valeur du patrimoine – lisibilité et identité
- Articulation des différents quartiers
- Intégration des nouveaux quartiers à la trame urbaine globale
- Cohérence des politiques publiques par rapport à leurs incidences sur le fonctionnement urbain...
- Développement urbain planifié

» Mise en évidence des dysfonctionnements à corriger

» Définition des enjeux pour chaque commune

» Proposition de scénarios

» Définition des outils et des politiques à mettre en place.

Ces études urbaines communales feront l'objet d'une convention individuelle avec chacune des trois communes identifiées par la communauté de communes du Réalmontais.

Le contenu sera à préciser avec les élus de chaque collectivité concernée.

Contribution du CAUE : mission d'étude et d'accompagnement

Les actions présentes dans le programme opérationnel s'inscrivent parfaitement dans les missions du CAUE et vont dans le sens d'une volonté partagée de contribuer au développement durable de ce territoire, de ce point de vue, le CAUE apporte son soutien à la candidature du Réalmontais en vue de la labellisation par l'Etat de son agenda 21.

Ondine JOUVE
Directrice du CAUE du Tarn



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DU TARN
188 RUE DE JARLARD – 81000 ALBI

TEL : 05-63-60-16-70 FAX : 05-63-60-16-71 EMAIL : caue-81@caue-mp.fr Site Internet : www.caue-mp.fr
Le CAUE est certifié ISO 9001 : 2000 pour les prestations de conseil à la maîtrise d'ouvrage publique et

privée.



PAYS TARNAIS

De Monsieur Serge CAZALS,
Président du CPIE des Pays Tarnais

Castres, le 14 Juin 2009

N/réf. D07/906-179

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE
Président
Communauté de communes du Réalmontais
2 bis, boulevard Carnot
81120 REALMONT

Objet : Démarche « Territoire et développement durable »

Monsieur le Président,

Le CPIE des Pays Tarnais est une association engagée dans la gestion humaniste de l'environnement, la promotion de la citoyenneté et le respect de la connaissance scientifique. Appartenant à un réseau national de 83 structures labellisées, il est reconnu d'utilité publique et bénéficie de divers agréments.

Depuis plusieurs années nous accompagnons les territoires tarnais et leurs acteurs dans la prise en compte de l'environnement pour un développement durable.

Nous déployons ainsi nos capacités et nos compétences auprès des collectivités et des porteurs de projets (publics, socio professionnels, scolaires, habitants,...) pour structurer et valoriser les initiatives et les actions dans ces domaines.

L'échelon intercommunal, que vous présidez, est au regard des enjeux territoriaux et des compétences de votre collectivité, l'échelon majeur pour la mise en place d'un plan d'actions en faveur du développement durable.

Dans ce sens et en cohérence avec le programme opérationnel 2009/2011 que vous avez élaboré, nous intervenons déjà sur :

- l'aménagement et l'entretien d'itinéraires de randonnée :
avec dans le cadre de chantiers d'insertion 8 nouveaux itinéraires de découverte du territoire intercommunal : Travaux d'ouverture, d'entretien ou d'aménagement sur près de 80 kms.

.../...

Institut Environnement Tarn

Association labellisée CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

CASTRES : 76, avenue du Sidobre - 81100 CASTRES - Tél. 05 63 59 44 33 - Fax 05 63 59 01 41
ALBI : 4, rue Canavières - Résidence des Cèdres - Bât C - 81000 ALBI - Tél. 05 63 47 72 90 - Fax 05 63 47 72 91
Courriel : cpie81@wanadoo.fr - Site : www.cpie81.asso.fr

- l'entretien et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti :
démarche de valorisation pédagogique du musée du pigeon à Lombers.
- l'initiation et la sensibilisation au respect de l'environnement et au cadre de vie :
ateliers éducatifs « Environnement et Développement Durable » avec le collège dans le cadre de l'appel à projet (thèmes : les déchets, l'alimentation et la biodiversité), animation d'un club nature d'élèves du collège, intervention dans les écoles primaires, prêt d'exposition.

Nous souhaitons vous témoigner notre appui pour renforcer les axes d'intervention évoqués ci-dessus et pouvoir nous impliquer à vos côtés sur d'autres projets issus de votre démarche de diagnostic et étant en accord avec nos possibilités de positionnement :

- intégration paysagère
- préservation de la biodiversité
- développement de l'éco-responsabilité
- mise en valeur des espaces d'intérêt pédagogique, écologique ou historique
- mise en œuvre d'actions d'information en faveur du compostage individuel et de l'éco-mobilité.

Au-delà de nos ressources propres, notre vocation à être une plateforme de divers acteurs contribuant à la gestion de l'environnement peut favoriser la construction de synergie et le rassemblement de diverses sensibilités en présence selon la nature des projets et le territoire du Réalmontais.

Dans le cadre d'un partenariat établi dans la durée, nous vous manifestons ainsi, en continuité des actions déjà entreprises, notre souhait de nous inscrire dans la dynamique que vous avez créé depuis 2003.

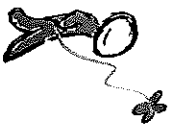
Le directeur du CPIE des Pays Tarnais est à votre disposition pour poursuivre le travail engagé et s'associer pleinement à ce plan d'action territorial en faveur du développement durable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mon entière considération.

Le Président



Serge CAZALS



Agenda 21 du
Réalmontais

Agenda 21 du Réalmontais

Liste des personnes ressources

Prénom Nom	N° de téléphone	Qualité
Claire BERNAT	(06) 14 17 54 52	Présidente de l'ADMR du Tarn : association du service à domicile en milieu rural
Michel BOUSQUET	(06) 11 78 58 82	Inspecteur des impôts
Thierry CAMPEGGI	(06) 78 00 43 95	Directeur général des services de la CCR
Jean Luc CANTALOUBE	(06) 11 71 15 42	Président de la CCR
Jérôme FABRIES	(06) 84 16 67 19	Président de l'association la passerelle gestionnaire d'une crèche intercommunale — élu — membre du groupe de travail Agenda 21
Balbina GUTTIEREZ	(06) 21 57 09 20	Présidente de la micro crèche expérimentale ma 2 ^{ème} maison
Nathalie MONNERET	(05) 63 79 18 99	Conseillère à la chambre d'agriculture du Tarn
Alain ROUQUIER	(06) 14 34 75 13	Chargé de projet de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) chargé de la confection des repas pour le portage à domiciles
Jocelyne SALVAN	(05) 63 55 63 32	Dirigeante d'une entreprise temporaire d'insertion
Hélène THEURIERE	(05) 63 45 54 61	Gérante d'un bureau de tabac — bénévole à l'office de tourisme intercommunal
Joël TRUQUET	(06) 34 21 37 90	Garagiste - élu

